

Avis de constitution

SOCIETE « AUTHOPE SARL » en abrégé « AH SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON BEAGO, Lot 1660, Ilot
110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTHOPE SARL » en abrégé « AH
SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE, tous les travaux nécessaires à la gestion des entreprises et autres organisations à savoir :

• Transport public de bien et de personne -
gestion automobile -achat et vente de location de
vehicule

• import - export

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles , l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON BEAGO, Lot 1660, Ilot
110

Dirigeant(s) M DJE LIONEL ARISTIDE YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02549 du 09/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29216/GTCA/RC/2025 du 09/05/2025

